



OIC/CFM-40/2013/DAWA/REPORTS

**RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL
SUR
LES ACTIVITES DE LA DAWA
ET LA REDYNAMISATION DU COMITE
DE COORDINATION DE L'ACTION ISLAMIQUE COMMUNE**

**SOU MIS A LA
40^{EME} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES
DES AFFAIRES ETRANGERES**

(Session du dialogue des civilisations, facteur de paix et de développement durable)

CONAKRY, REPUBLIQUE DE GUINEE

09-11 DECEMBRE 2013

06-08 SAFAR 1435 H

SOMMAIRE

NO.	OBJET	PAGE
1.	Comité de coordination de l'action islamique commune dans le domaine de la Daawa. *	3
2.	Etude des défis multiformes auxquels l'Oummah est confrontée au 21 ème siècle.	8
3.	Organisation de davantage de symposiums sur la culture, la Daawa et la civilisation islamiques afin de corriger l'image donnée de l'Islam dans le reste du monde.	9
4.	Initiation des pèlerins aux rites du pèlerinage et aux autres actions culturelles avant leur arrivée aux lieux saints de l'Islam pour l'accomplissement de leur devoir de pèlerinage.	10

I- Comité de Coordination de l'Action Islamique Commune dans le domaine de la Daawa:

- La prédication islamique constitue un pilier essentiel de l'action islamique commune. En effet, les organes de la Daawa jouent de par le monde un rôle vital de fortification du monde musulman face aux multiples dangers qui le guettent par le biais de la diffusion des nobles principes auxquels appelle la sublime religion musulmane, notamment la tolérance, la paix, la justice, la coopération et le dialogue.
- Les Rois, les chefs d'Etat et de gouvernement du monde musulman ont réaffirmé, à travers les différentes sessions du Sommet islamique, leur engagement à ne ménager aucun effort pour renforcer la solidarité islamique et pour unir leur action dans le but de défendre toutes les causes islamiques et l'Islam, d'appeler par la sagesse et la bonne exhortation et de repousser le mal par ce qu'il y a de meilleur.
- Les différentes organisations et institutions islamiques, gouvernementales et non gouvernementales opérant dans le cadre du système de l'OCI, ont été regroupées et placées sous l'égide du « Comité de coordination de l'action islamique commune ». Ce Comité a tenu à ce jour quelque 17 réunions. Ces réunions ont émis un certain nombre de recommandations concernant la coordination des activités des différentes organisations et institutions islamiques officielles et populaires ainsi que des communautés islamiques actives dans les Etats Membres ou non membres. L'objectif visé est de promouvoir la coopération entre toutes ces institutions, en vue de préserver les droits des communautés et minorités musulmanes et pour leur permettre de sauvegarder leur confession et leur identité religieuse et culturelle.
- Il a été mis sur pied un comité d'experts chargé de réviser et d'évaluer la démarche du Comité de coordination de l'action islamique commune dans le domaine de la Dawa depuis son commencement et ce, à travers l'étude des résolutions et recommandations issues du comité et des groupes d'experts qui en relèvent. Il s'agit également d'en revoir les statuts, de faire des propositions pour lever les obstacles éventuels et d'identifier les mécanismes d'action.
- Le Secrétariat général a diffusé un dossier complet sur la démarche du comité de coordination de l'action islamique commune, depuis sa création jusqu'à ce jour, en prélude à l'examen et à l'expression des avis quant à ce qui a été réalisé.
- Le Secrétariat général a transmis aux Etats Membres, le texte de la stratégie de l'action islamique commune dans le domaine de la Dawa adoptée par le Comité de coordination pour leur permettre ainsi

qu'aux personnes opérant dans le domaine de la Dawa islamique et de l'action islamique commune d'en prendre connaissance et s'en inspirer.

- Une perspective de l'Organisation de la Conférence islamique dans le domaine de la Dawa requiert une initiative sérieuse, au plan international, pour faire connaître, dans les diverses langues, l'Islam et les sublimes valeurs et objectifs qui le caractérisent comme la tolérance. Aussi, elle exige de corriger l'image donnée de l'Islam au sein des autres nations et peuples, d'instaurer un dialogue constructif avec les autres religions et civilisations du monde pour raffermir les liens de coopération et consolider le dénominateur commun. Cette stratégie vise à ce que l'Organisation de la Conférence islamique apporte son soutien aux entités et minorités islamiques là où elles se trouvent afin de préserver leur identité islamique et de renforcer leur participation constructive à leur société pour qu'elles soient un trait d'union entre l'Islam et le monde musulman, d'une part, et le reste des peuples, religions et civilisations, d'autre part.
- En application de la résolution 1/34-D sur les activités de la daawa et la redynamisation du Comité de coordination de l'action islamique commune, adoptée par la Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères en sa 34^{ème} session (Session de la paix, du progrès et de l'harmonie) tenue à Islamabad, République islamique du Pakistan, du 28 au 30 rabioul thani 1428H (du 15 au 17 mai 2007), le Comité de coordination de l'action islamique commune a tenu – sous le parrainage de Son Eminence le Dr Mohamed Sayed Tantaoui, Cheikh de l'Université d'Al-Azhar Acharif – sa 15^{ème} session au Caire, République arabe d'Egypte, du 21 au 23 moharam 1429H (du 30 janvier au 1^{er} février 2008). L'hospitalité a été gracieusement offerte par la fondation islamique internationale des œuvres caritatives de l'Etat du Koweït.
- En référence à la résolution 1/11-DW-IS les activités de la dawa et la redynamisation du comité de coordination de l'action islamique commune, adoptée par la Conférence islamique au sommet en sa 11^{ème} session tenue à Dakar au Sénégal, les 6 et 7 rabioul awal 1429 H (13 et 14 mars 2008), qui a approuvé la recommandation issue de la 15^{ème} session du comité de coordination de l'action islamique commune sur la mise sur pied d'un groupe de travail chargé de concevoir un plan de mise en œuvre des dispositions pertinentes du Programme d'action décennal pour éclaircir le rôle des organisations et institutions islamiques dans les domaines de la Dawa, du secours et de la bienfaisance, ledit groupe s'est réuni au Caire en République arabe d'Egypte, les 9 et 10 jourmada al-Oula 1429 H (14 et 15 mai 2008), sous la présidence de Son Eminence le Cheikh d'al-Azhar.

- En application de la résolution no. 1/35 du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenue à Kampala, République d'Ouganda, du 14 au 16 djoumada attani 1429 (18-20 juin 2008) dont le dispositif du paragraphe 4 dispose "Appelle le Groupe de Travail sur la conception d'un plan d'action pour les questions contenues dans le Programme d'Action décennal à poursuivre son action en vue d'explicitier le rôle des organisations et des institutions islamiques dans le domaine de la Daawa et du secours", le Groupe d'experts s'est réuni au Caire, République arabe d'Egypte les 16 et 17 mai 2009. Après examen des points à l'ordre du jour, le groupe est parvenu à mettre en relief plusieurs projets conformément aux idées insérées dans le Programme d'Action décennal. La réunion a fait un certain nombre de recommandations relatives aux questions ci-après:
 - La femme, la jeunesse, l'enseignement et la famille.
 - L'échange culturel, le dialogue des civilisations, le rapprochement des doctrines islamiques et les droits de l'homme.
 - Le terrorisme, l'extrémisme, la violence et l'islamophobie.
 - Les affaires sociales et économiques et les actions de secours.
- La réunion a fait également des recommandations générales qui soulignent l'importance de la création d'un site internet dédié au Comité de coordination de l'action islamique et l'intérêt de s'intéresser aux traductions des sens du Coran ainsi que l'organisation de symposiums pour débarrasser ces traductions de certaines erreurs qui se répercutent sur la compréhension du Livre Saint.
- En application des résolutions des conférences au sommet et des conférences des Ministres des Affaires étrangères, notamment la résolution no. 1/11-DA(IS) de la 11^{ème} session de la Conférence islamique au Sommet sur les activités de la Daawa et la redynamisation du Comité de coordination de l'action islamique commune dans le domaine de la Daawa; se référant à la résolution no. 1/37-D sur les activités de la Daawa et la redynamisation du Comité de coordination de l'action islamique commune dans le domaine de la Daawa, adoptée à sa 37^{ème} session par le Conseil des ministres des Affaires étrangères, tenue à Douchanbe – République du Tadjikistan – du 4 au 6 jomada athania 1431H (du 18 au 20 mai 2010), et qui invite toutes les organisations islamiques et les institutions de la société civile dans les Etats membres à coopérer avec le Comité de coordination de l'action islamique commune pour renforcer la solidarité et conjuguer les efforts en vue de défendre les causes islamiques ; en application du paragraphe 4 de la résolution no. 1/37-D qui invite le Groupe de Travail issu du Comité de coordination de l'action islamique commune dans le domaine

de la Daawa à poursuivre son action pour expliciter le rôle des organisations et institutions islamiques dans le domaine de la Daawa et du secours dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action décennal; conscient du besoin de coordination des activités des institutions, des associations et des organisations islamiques œuvrant dans le domaine de la Daawa pour éviter le double emploi, l'interférence et le gaspillage des efforts dans le cadre d'une action islamique commune plus efficace; suite à l'offre faite par le Centre de la Daawa islamique en Amérique latine pour abriter la 17^{ème} session du Comité de coordination de l'action islamique commune dans le domaine de la Daawa; le Secrétariat général de l'OCI a invité les membres du Comité de coordination à tenir cette session à Sao Polo, au Brésil du 17 au 19 djoumadah attani 1431 (31 mai au 2 juin 2010

- Le Comité a examiné la question du rôle du Comité de coordination de l'action islamique commune et des organisations qui en dépendent dans la mise en œuvre du Programme d'Action décennal pour faire face aux défis auxquels la Oummah est confrontée au 21^{ème} siècle, adopté par la 3^{ème} session extraordinaire de la conférence islamique au Sommet tenue à La Mecque les 7 et 8 décembre 2005.
- Ont pris part aux travaux de cette session, aux côtés des membres du Comité, des membres du corps diplomatique accrédités auprès du Brésil, des représentants de centres islamiques d'Amérique latine, notamment, du Venezuela, de l'Argentine, de la Colombie, du Pérou, de Mexico city, de la République de Bolivie, de Grande Bretagne, de Panama, en plus de certaines institutions islamiques mondiales et de certains acteurs qui s'intéressent aux affaires culturelles islamiques dans cette région, ainsi que des présidents d'universités et de centres de recherche.
- Les travaux de cette session ont enregistré une participation active d'un certain nombre d'institutions de prédication et de culture d'Amérique latine. Les représentants desdites institutions ont fait des interventions sur la contribution culturelle des musulmans en Amérique latine, des propositions pratiques et visions pour le renforcement de l'action islamique commune au niveau de ce continent.

Le comité s'est appesanti - deux jours durant - sur la discussion d'un certain nombre de questions tournant au tour de l'apport culturel de la civilisation islamique en Amérique latine, de la femme, de la culture d'un point de vue islamique, de l'évaluation des mécanismes de coordination et de modernisation de l'action islamique commune, des bases d'appui pour traiter le phénomène de l'islamophobie, des compétences de la diaspora et de la meilleure façon d'en tirer parti.

- Parmi les résultats positifs sur lesquels ont débouchés les réunions du Comité de coordination, il y a ce qui suit :
 - L'Association de la *Daawa* islamique mondiale et le Forum mondial de la jeunesse islamique ont accepté de créer des radiodiffusions émettant en ondes courtes et en FM au niveau du continent africain.
 - L'Organe de secours islamique mondial sis à Djeddah et la Fondation caritative mondiale sise au Koweït ont exprimé leur disponibilité à financer la création de radiodiffusions en Afrique et en Asie sous l'égide du comité de coordination.
 - La Banque islamique de Développement (BID) a accepté de créer un centre pour l'enseignement de la langue arabe au niveau du continent africain; il est prévu que les membres du Comité examinent à la prochaine session l'adoption de projets visant à développer les communautés musulmanes, particulièrement dans les domaines de la *Daawa*, de l'éducation, des sciences et de la culture.
 - M. Antonio Rabilo, le Directeur général de la poste de la ville de Sao Polo, a annoncé l'émission d'un timbre postal à l'occasion de la tenue de la 17^{ème} session du Comité de coordination de l'action islamique commune dans le domaine de la *Daawa* portant le blason de l'OCI et celui du Centre de la *Daawa* islamique en Amérique latine, en plus de l'emblème de la commune de Sao Polo Do Cambo; et le timbre est entré en vigueur à la date du 5 juin 2010 et il a été distribué à tous les centre postaux du Brésil ainsi qu'à toutes les représentants des Etats membres en Amérique latine.
- Le Centre de la *Daawa* islamique en Amérique latine a exprimé sa disponibilité à diffuser – à travers la radio et la télévision du Centre - des programmes d'information en portugais, en arabe, en espagnol et en anglais qui expliquent les activités de l'Organisation de la Conférence islamique et son rôle dans la présentation de l'Islam au Brésil et dans les Etats voisins.
- Le Secrétariat général a reçu une invitation de l'Académie mondiale pour le rapprochement des écoles islamiques sises à Téhéran faisant état de la volonté de ladite Académie d'accueillir les travaux de la 18^{ème} session du Comité de coordination de l'action islamique commune; les contacts sont encours entre le Secrétariat général et l'Académie mondiale de rapprochement des écoles islamiques pour déterminer la date idoine de la tenue de cette session.

En application de la résolution 1/37 adoptée par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères à Douchanbé en République du Tadjikistan, du 4 au 6 djoumadah athania 1432 H (18-20 mai 2010) qui a appelé le groupe d'action

issu du comité de Coordination islamique commune dans le domaine de la *Daawa* à poursuivre - entre autres - son travail pour clarifier le rôle des organisations et institutions islamiques opérant dans le domaine de la *Daawa* et du secours dans la mise en œuvre du Programme d'Action décennal.

Le Groupe de Travail a tenu sa 3^{ème} réunion au Caire, en République arabe d'Egypte, les 25 et 26 janvier 2011, à la généreuse invitation de l'Association de l'appel islamique mondial sise en Libye. Ledit groupe a passé en revue les points d'ordre du jour qui lui avaient été soumis. Après d'amples discussions sur les questions inscrites dans cet ordre du jour, les membres de ce groupe sont arrivés à cristalliser plusieurs projets conformément aux axes du plan d'action décennal.

Cette réunion a fait plusieurs recommandations sur les questions centrales suivantes:

- Le rôle des organisations et des institutions islamiques opérant dans le domaine de la *Daawa* et du secours dans la mise en œuvre du Programme d'Action décennal.
- La mise en œuvre du programme conjoint sous l'égide du comité de coordination dans le but de traduire sur le terrain la devise "la solidarité dans l'action" entre les institutions et les organisations membres; des programmes à mettre en œuvre à court et long termes dans le but de développer les communautés musulmanes –particulièrement - dans les domaines, de l'éducation, des sciences et de la culture;
- Les mécanismes de coordination dans le domaine de l'action islamique commune et leur développement;
- La coordination entre les institutions et les organisations islamiques dans l'organisation de l'action de prédication, du secours et dans le domaine humanitaire.
- Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du Comité de Coordination de l'action islamique commune dans le domaine de la *Daawa* et conformément à la recommandation de la 3^{ème} réunion du Groupe de travail issu du Comité, tenue au Caire les 25 et 26 janvier 2011, qui prévoit l'organisation de programmes communs entre les Etats membres, notamment dans le domaine de l'Information, la première session de formation des responsables de l'Information des organisations membres du Comité de coordination a eu lieu au Caire les 5 et 6 mars 2012, sur invitation du Forum mondial de la Jeunesse islamique et en coordination avec le Conseil islamique mondial de la *Daawa* et du secours. Cette session avait pour objectif d'améliorer la performance médiatique des institutions membres du Comité et avait formulé des visions et des idées qui contribueront à la dynamisation de leur action médiatique visant à faire connaître l'Islam en tant que dogme, culture et civilisation.

- En application à la résolution n° 1/37 adoptée par la session du Conseil des ministres des Affaires étrangères tenue à Douchanbé, République du Tadjikistan, qui, entre autres, a invité le groupe de travail issu du comité de coordination de l'action islamique dans le domaine de la Dawa, à poursuivre son action afin de clarifier le rôle des organisations et institutions islamiques opérant dans le domaine de la Dawa et du secours, une rencontre a réuni au Caire, le groupe de travail chargé d'élaborer un programme exécutif des questions contenues dans le programme d'action décennal et le comité d'experts chargés d'étudier les aspects des défis auxquels fait face la Oummah islamique au 21^{ème} siècle.
- En application de la résolution n° 2/38 de la 3^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères tenue du 28 au 30 juin 2011 au Kazakhstan et la résolution n° 2/39 de la session du Conseil des ministres des Affaires étrangères, tenue du 15 au 17 novembre 2012 en République de Djibouti, qui prévoit, entre autres, d'inviter le groupe d'experts à continuer à étudier les défis auxquels est confronté la Oummah islamique afin de développer les moyens permettant de faire face à ces défis, avec l'aide d'un certain nombre d'experts dans les domaines économique, éducatif et médiatique. Le comité a également recommandé l'étude de certaines questions notamment la question de la mondialisation et la question du défi idéologique et psychologique, ainsi que la question de la modernité et de la laïcité. Une rencontre a réuni les 15 et 16 mai 2013, au Caire, le groupe de travail chargé d'élaborer un programme exécutif des questions contenues dans le Programme d'action décennal et le comité d'experts chargé d'étudier les aspects des défis auxquels fait face la Oummah islamique au XXI^{ème} siècle. Les participants à ladite réunion ont poursuivi les recherches et enquêtes sur les cas qui leur ont été soumis dans le cadre des changements politiques et sociaux qui ont traversé récemment l'arène islamique et en tenant compte de nombreux développements qui ont un impact direct sur l'évolution de la Oummah dans ses différents aspects.(voir en annexe le rapport et les recommandations de la réunion)

II - L'ETUDE DES DEFIS MULTIFORMES AUXQUELS LA OUMMAH EST CONFRONTEE EN CE 21^{ème} SIECLE :

- En application des résolutions issues des Conférences islamiques au niveau du Sommet et des ministres des Affaires étrangères, il a été constitué un comité d'experts spécialisés pour étudier les diverses formes de défis auxquels la Oummah islamique est confrontée en ce 21^e siècle.
- Le Comité d'experts a tenu cinq réunions, respectivement, au Caire, à Bamako, à Tripoli, à Téhéran et à Khartoum.

- Les conférences islamiques au niveau du Sommet et des Affaires étrangères ont demandé audit groupe d'experts et de spécialistes de poursuivre l'étude des aspects des défis auxquels la Oummah islamique est confrontée au 21^{ème} siècle, "en entreprenant un surcroît d'initiatives pratiques et constructives pour relever ces défis, contrecarrer la propagande hostile, redresser les idées fausses et les malentendus et présenter la véritable image de l'Islam en tant que religion de paix, d'amour et de liberté".
- Le comité s'est penché sur les défis multiformes, leur classification et leur impact sur l'avenir de la Oummah islamique. Il a également débattu de la méthodologie à suivre et des stratégies à mettre en œuvre pour relever ces défis. Il a mis un accent particulier sur le fait que ces défis changent chaque jour de nature, ce qui requiert de la flexibilité, de la conscience et une présence permanente pour y faire face.

En application de la résolution N° 1/11-D(IS) adoptée par la 11^{ème} Conférence islamique au Sommet et de la résolution n°2/39 de la trente - neuvième session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères réunie à Djibouti, République de Djibouti, du 1^{er} au 3 muharram 1434 H (15-17 novembre 2012), qui soulignent entre autres la nécessité pour le Groupe d'experts de poursuivre l'examen des défis auxquels fait face la Oummah islamique et des voies et moyens de les relever, avec le concours d'experts spécialisés dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de l'enseignement et de l'information, le Secrétariat Général prépare actuellement la 6^{ème} réunion dudit groupe qui aura lieu au cours du second semestre de l'an 2013. Le Secrétariat Général prendra contact avec des experts spécialisés afin de les associer aux travaux du Groupe.

III – L'ORGANISATION DE DAVANTAGE DE SYMPOSIUMS SUR LA CULTURE, LA CIVILISATION ET LA DAWA ISLAMIQUES, AFIN DE CORRIGER L'IMAGE DONNEE DE L'ISLAM DANS LE RESTE DU MONDE:

- En application des résolutions des Conférences islamiques au niveau du Sommet et des ministres des Affaires étrangères, dont la dernière en date est la résolution no. 3/38 sur les activités de la Daawa islamique adoptée par la 39^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères tenue à Djibouti, République de Djibouti, du 1^{er} au 3 muharram 1434 H (15-17 novembre 2012), sur la dynamisation la Dawa et le Comité de coordination de l'action islamique commune qui « chargent le Secrétaire général d'organiser plus de séminaires sur la culture et l'Appel islamiques », le Secrétariat général a procédé à l'organisation de plusieurs symposiums islamiques internationaux dans divers endroits du monde.

- Le Secrétariat général a tenu des séminaires islamiques internationaux au Niger, en Malaisie, à Moscou, en Australie, au Canada, au Brésil, en Afrique du Sud, au Japon, en Nouvelle- Zélande, en Suède et au Canada.
- Ont pris part aux travaux de ces symposiums, plus de deux cents délégués, représentant des présidents d'associations, des chefs de centres islamiques, des professeurs d'universités, musulmans et non musulmans, savants et hommes politiques. Les séances d'ouverture de tous ces séminaires ont été présidées par des Premiers Ministres ou leurs représentants.

Les objectifs de ces symposiums :

- Corriger l'image donnée de l'Islam à l'extérieur.
- Construire une relation d'amitié, de compréhension et de dialogue entre l'Islam et les divers acteurs scientifiques, culturels et médiatiques.
- Présenter la véritable image de l'Islam et dissiper les quiproquos qui portent atteinte au caractère de tolérance de cette religion.
- Consolider les relations entre les diasporas islamiques, et assurer ainsi la conjugaison de leurs efforts pour mieux protéger leur identité culturelle et religieuse.

Le Secrétariat général a reçu des correspondances d'un certain nombre de d'associations islamiques exprimant leur désir d'organiser des symposiums sur la culture et la Dawa islamiques, pour corriger l'image donnée de l'Islam à l'extérieur, promouvoir une meilleure compréhension de l'Islam et des relations entre les musulmans et les non musulmans et renforcer les efforts de développement économique et social des musulmans. Il s'agit du Centre culturel islamique en Australie, de l'Organisation islamique de Guyane, de l'Association islamique chinoise à Taipei et de la Fondation islamique en Grande-Bretagne.

La perspective de l'action de l'OCI dans le domaine de la Dawa requiert des efforts pour faire connaître l'Islam à travers les différentes langues et une focalisation sur la nécessité de corriger l'image de l'Islam dans le monde, afin de battre en brèche l'amalgame entretenu à son égard. Cela se ferait mieux à travers la tenue de plus de symposiums islamiques et de séminaires spéciaux sur le dialogue entre les principales civilisations et religions du monde, dans le but de les rapprocher pour faire face aux campagnes de dénigrement menées contre l'Islam et les musulmans (Islamophobie). Il s'agit également de soutenir

les minorités musulmanes vivant dans les sociétés occidentales, en particulier les générations montantes, afin de préserver leur identité islamique.

IV- L'INITIATION DES PELERINS AUX RITES DU PELERINAGE ET AUX AUTRES ACTIONS CULTUELLES AVANT LEUR ARRIVEE AUX LIEUX SAINTS DE L'ISLAM POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE LEUR DEVOIR DE PELERINAGE :

- Compte tenu du nombre important de pèlerins venant de plus de 150 pays, les Etats membres se doivent de dynamiser le rôle des autorités du pèlerinage afin qu'elles procèdent à l'initiation de ces pèlerins aux rites du cinquième pilier de l'Islam, et ce, pour que l'accomplissement de ce devoir religieux se fasse dans de bonnes conditions.
- L'instruction, devant être globale et permanente et user de méthodes pratiques, l'OCI se doit de l'ancrer et d'en approfondir les concepts. Il s'agit notamment d'inviter les centres islamiques et les centres de la Dawa à initier les pèlerins aux actes du pèlerinage et aux autres actions du culte avant leur arrivée aux lieux saints de l'Islam.
- Les résolutions des conférences islamiques successives -la dernière étant la résolution 4/39 adoptée par la 39^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères tenue à Djibouti, République de Djibouti, du 1^{er} au 3 muharram 1434 H (15-17 novembre 2012) et notamment le dispositif du paragraphe 2 réaffirmant : « l'invitation adressée aux centres culturels islamiques et aux centres de la Dawa afin d'initier les pèlerins aux rites du pèlerinage et aux autres actes cultuels avant leur arrivée aux lieux saints de l'Islam ».
- Le Secrétariat général a toujours saisi les Etats membres, par notes verbales, de la nécessité de sensibiliser les pèlerins aux rites du pèlerinage avant leur arrivée aux lieux saints de l'Islam.

Vision prospective:

La *Daawa* islamique est un pilier essentiel de l'action islamique commune ; et l'Organisation de la Conférence islamique pense que l'action de la *Daawa* doit se baser sur une stratégie efficace, positive, flexible et objective qui permette à la Oummah islamique d'aboutir à ses fins.

En application des résolutions islamiques au niveau du Sommet islamique et du Conseil des Ministres des Affaires étrangères qui appellent à la nécessité de propager les enseignements de l'Islam pour le renforcement de la solidarité islamique, la conjugaison des efforts pour défendre les causes islamiques, il

s'avère le devoir d'entreprendre une action sérieuse au plan mondial pour faire connaître l'Islam dans les diverses langues, pour mettre en relief la tolérance qui le caractérise, les valeurs sublimes auxquelles il appelle et pour installer un dialogue constructif entre les religions et les civilisations mondiales pour des liens de coopération plus étroits et pour un renforcement des dénominateurs communs, et ce, à travers ce qui suit:

- 1- Etablir des liens entre les communautés musulmanes et le reste du monde à travers l'organisation de séminaires et de conférences pour clarifier l'image de l'Islam, des musulmans et leur culture au monde extérieur.
- 2- La participation du Comité de coordination à l'établissement de ponts de fraternité et de coopération entre les civilisations contemporaines en vue de réaliser la coexistence humanitaire dans l'intérêt de l'humanité tout entière.
- 3- Œuvrer à la réalisation de plus de recherches sur les défis auxquels est confrontée l'Oummah islamique au 21 ème siècle et sur la manière de leur faire face.
- 4- Mettre à quia les campagnes insidieuses contre l'Islam et la civilisation islamique.